

Echos sur la réunion du Comité Local d'Etablissement (CLE) du vendredi 27 juin 2014

Approbation des PV des séances précédentes

Comme nous l'avons précisé dans notre dernier tract CLE, nous préférons vous faire part de nos commentaires par voie de tract concernant les réunions CLE.

Nous avons ce mois-ci approuvé les PV des séances précédentes et en particulier le PV de la séance du 28 mai.

Pourquoi le PV du CLE du 28 mai ?

Parce que dans celui-ci la Direction locale annonçait la venue d'un représentant de la Direction Générale au CLE du mois de juin afin de nous présenter les perspectives d'emploi au CRB ainsi que la GPEC associée.

Effectifs et Plan de charge.

Nous étions donc en droit de voir à ce CLE du 27 juin un représentant de la Direction Générale.

Sauf que, la veille, lors de la préparatoire du CLE, le secrétaire du CLE informait les élus que la Direction générale ne serait pas présente au CLE et qu'elle reportait sa participation au 17 juillet.

Sa participation, composée du PDG et du DRH, pourrait se faire non plus en « direct » mais par visioconférence.

La Direction générale s'était engagée lors de la réunion du CCE du 19 mai à venir au CLE du 27 juin du CRB et la Direction locale l'avait confirmé lors du CLE du 28 mai.

De plus, le secrétaire du CLE nous apprenait qu'encore une fois, la Direction locale ne nous donnerait pas le plan de charge tel que demandé par la commission économique, mais un tableau du plan de charge ancienne version où il est impossible de faire une corrélation charges/moyens par service.

Suite à ces informations, les élus ont décidé, tous syndicats confondus, de lire la déclaration figurant au dos de ce tract, lors de la réunion du CLE du 27 juin.

Le lendemain matin, jour du CLE, la CFE-CGC se désolidarisait de cette déclaration.

La CFDT et SUD, maintenaient leur position de lire la déclaration telle qu'elle avait été validée la veille par l'ensemble des élus.

Chaque organisation syndicale CFDT et SUD lirait la même déclaration mais aux noms de ces élus respectifs.

Après un essai de la Direction locale de tenir coûte que coûte la réunion du CLE, SUD suivi de la CFDT ont lu leur déclaration.

La CFE-CGC a dit ne pas s'inscrire dans le fait de quitter la séance et prônait le maintien du dialogue social.

La Direction a commenté les déclarations, se désolant que l'on ne traite pas au moins des œuvres sociales, qu'elle avait des informations sur le plan de charge qu'elle souhaitait nous communiquer etc, etc...

A la demande de la CFDT nous avons accepté une suspension de séance.

Lors de cette suspension de séance, SUD et la CFDT, ont décidé de demander la tenue d'un CLE exceptionnel pour cette semaine mais sans le point « effectifs et plan de charge » à l'ordre du jour.

A la reprise de la séance, nous avons fait part de notre demande à la Direction.

La Direction a encore tenté de nous persuader de continuer la réunion du CLE.

SUD, suivi de la CFDT, ont rappelé leur déclaration et ont quitté la salle...

**FIN DE LA REUNION ET DU COMPTE
RENDU...**

DECLARATION DES ELUS SUD SAFRAN DU CLE DU CRB A LA SEANCE PLENIERE DU 27 JUIN 2014

Lors du CCE du 29 avril 2014, les élus au CCE d'HERAKLES ont voté à l'unanimité la motion suivante :

L'ensemble des élus du CCE d'HERAKLES tiennent à informer la Direction Générale d'HERAKLES sur la situation actuelle du CRB :

- Depuis un an, nous constatons une baisse d'effectif de 10% sur les contrats en CDI au CRB.*
- La direction locale du CRB a annoncé, lors de la séance plénière du CLE du 28 mars 2014, qu'un poste sur deux serait remplacé et que la priorité sera donnée à la sous-traitance.*
- Depuis le début de l'année 2014, la Direction locale du CRB est dans l'incapacité de présenter aux élus du CLE du CRB des données liées à l'activité du CRB (plan de charge), se retranchant derrière la non signature du marché MEDIANE ou l'absence de certains personnels notamment au contrôle de gestion.*
- Tous les mois, la Direction locale du CRB annonce aux élus du CLE des mouvements de personnel (départ en retraite, mutation intra-groupe SAFRAN, démissions, ...) sans aucun recrutement associé.*

L'ensemble de ses faits n'ont que tendance à créer auprès des personnels du CRB des interrogations et des incertitudes sur leur avenir et sur celui de la pyrotechnie au CRB.

Les élus du CCE d'HERAKLES ne peuvent cautionner de telles démarches et demandent qu'il soit présenté au CCE les perspectives d'emploi ainsi que la GPEC associée à l'établissement du Centre de Recherche du Bouchet.

A ce jour, la situation n'a pas évolué. Pire, elle se dégrade puisque les demandes des élus SUD SAFRAN du CLE du CRB ne sont pas respectées :

- La présence de la Direction générale au CLE du 27 juin 2014 : engagement de la direction non tenu.
- Fourniture du plan de charge du CRB au format demandé par la commission économique : demande toujours en suspens depuis le 28 février 2014.

Devant cette situation inadmissible, les élus SUD SAFRAN du CLE du CRB décident de quitter la séance et se réservent la possibilité d'exercer leur droit d'alerte.

Les élus SUD SAFRAN du CLE du CRB